

SECTEUR 5

Situé au nord de la métropole, ce secteur embrasse les côtes de Moselle à l'ouest et la vallée de la Moselle à l'est. Cette large vallée est traversée du nord au sud par des infrastructures majeures du bassin de vie messin : l'autoroute A31, la voie ferrée Nancy-Luxembourg mais également la Moselle canalisée et le port de Metz.

Il en résulte plusieurs ambiances : l'espace urbain de Metz-Nord / Woippy au sud, les villes et villages de côtes (Scy-Chazelles, Lessy, Plappeville, Lorry-lès-Metz, Saulny, Woippy-village) à l'ouest, les étangs de Saint-Rémy au nord et la plaine alluviale du côté du village de La Maxe à l'est. Le mont Saint-Quentin et l'ancienne centrale électrique constituent deux repères visuels emblématiques du secteur.

Les protections environnementales, patrimoniales, paysagères et agricoles y sont nombreuses, surtout à l'ouest. La gestion de l'eau et des activités humaines (industrielles, logistiques et de loisirs) est sensible sur ce secteur, notamment à l'est.

La partie messine est couverte par un Plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2008. Toutes les autres communes devraient disposer d'un PLU rénové d'ici fin 2020.

- COMMUNES
- SECTEUR 5
- METZ MÉTROPOLE



Saint-Privat-la-Montagne

Amanvillers

Saulny

Woippy

La Maxe

Chieulles

Vany

Lorry-lès-Metz

Patrotte - Metz-Nord

Saint-Julien-lès-Metz

Mey

Vantoux

Châtel-Saint-Germain

Plappeville

Lessy

Le Ban-Saint-Martin

Scy-Chazelles

Longeville-lès-Metz

Metz

Rozérieulles

Gravelotte

Sainte-Ruffine

Montigny-lès-Metz

Ars-sur-Moselle

Vaux

Jussy

Moulins-lès-Metz

LA MAXE



EN BREF



Implantée à l'extrémité nord de la métropole, en rive gauche de la Moselle, La Maxe est située à 7 km du centre-ville de Metz. Le village s'est construit le long de la RD153b, connectée directement à l'A31 par un échangeur situé au sud, à proximité des grands espaces d'activités économiques du nord messin. Bordé de part et d'autre par la Moselle et l'A31, il se caractérise par une situation en impasse routière dans sa partie nord, mais présente la particularité d'être traversé par un tronçon de « l'Échappée bleue ».



La morphologie urbaine de La Maxe est typique du village-rue lorrain. Son hameau originel s'est constitué sur la partie haute de la commune, le plus en retrait possible des espaces de crues de la Moselle. Depuis l'Après-guerre, le village s'est étendu en une succession de petits lotissements. En outre, la commune se singularise par la présence de l'ancienne centrale thermique électrique (1971-2015). Depuis 2000, elle accueille un site logistique et commercial de l'enseigne Ikea. Complétée par la zone Campus activités, La Maxe présente ainsi la particularité d'être à la fois un petit village et d'accueillir un pôle d'activités et d'emplois d'importance métropolitaine et régionale.



Délimité le long de la plaine alluviale, le territoire de La Maxe présente un paysage à dominante agricole, avec peu de relief. La présence de la Moselle vient marquer la limite de son ban communal et lui offre une ouverture sur les espaces boisés situés sur le revers du plateau lorrain à l'est. À la fois corridor écologique structurant et support d'activités de loisirs, la Moselle vient ainsi offrir aux habitants du village un espace remarquable de respiration. Ayant fait face à de nombreuses périodes d'inondation durant son histoire, la commune entretient néanmoins un rapport de prudence avec la rivière et ses tumultes.



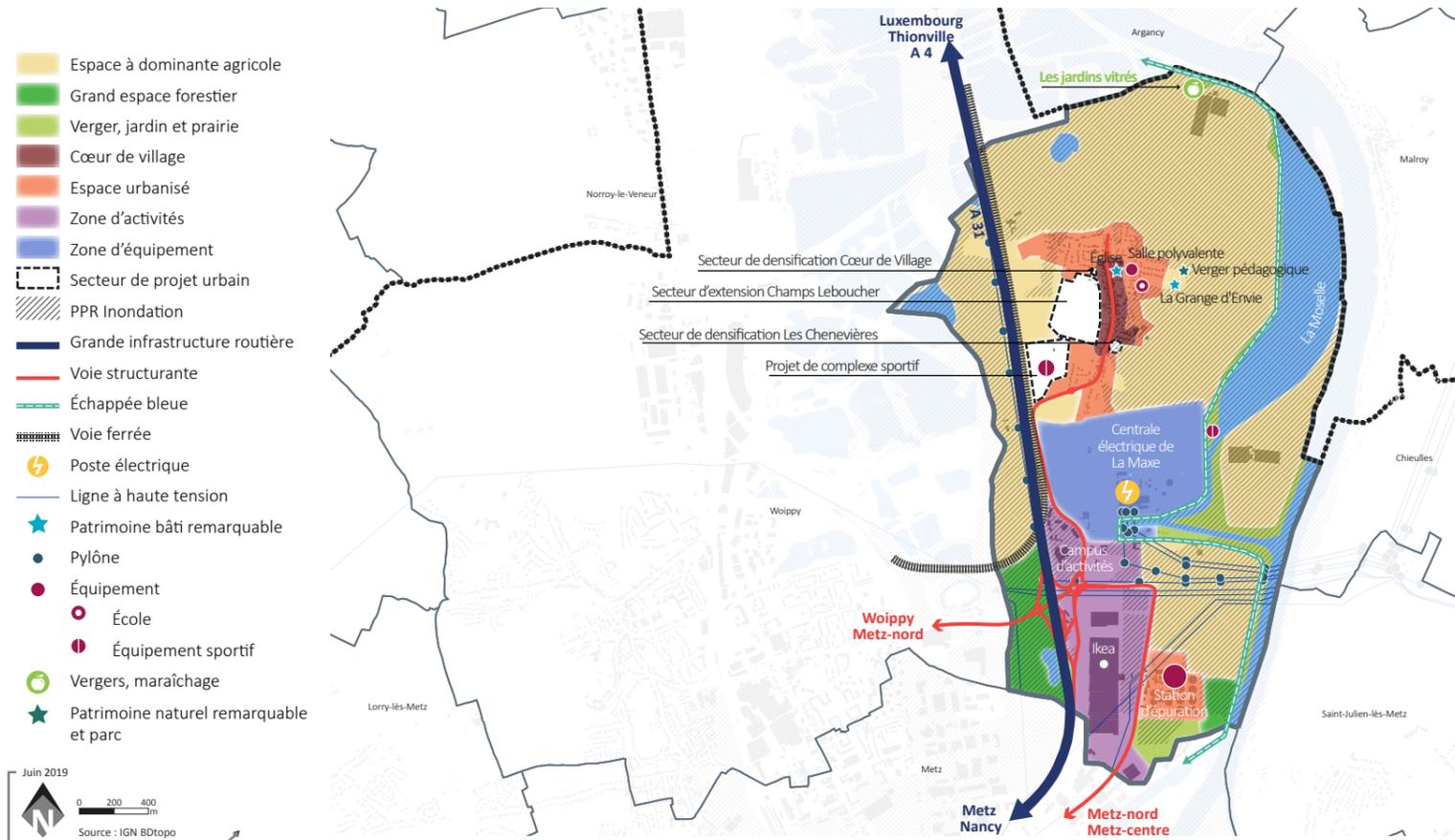
Identifiée comme une commune périurbaine et rurale dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de la métropole messine (Metz, Woippy), la commune possède un PLU approuvé le 12 mai 2005, qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 28 avril 2016.



Débatues en conseil communal le 26 janvier 2017, les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- conforter la qualité de vie et le cadre naturel ;
- définir un cadre de développement cohérent et réfléchi ;
- faciliter le parcours résidentiel et favoriser la mixité pour les nouveaux logements ;
- poursuivre la mise en place de déplacements doux ;
- placer l'environnement au cœur des enjeux ;
- maintenir l'activité économique et commerciale.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur de densification en cœur de village (OAP - 0,28 ha)
- Secteur d'extension Champs Leboucher (OAP - 3,4 ha + 2,7 ha - Stade II)
- Secteur de densification Les Chenevières (OAP - 0,23 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



867

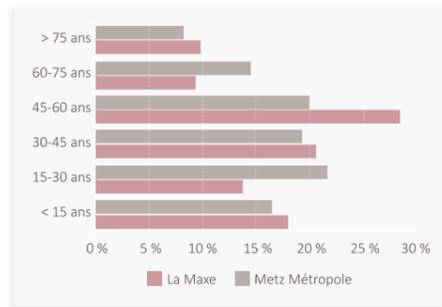
habitants
(0,4 % de Metz Métropole)

341

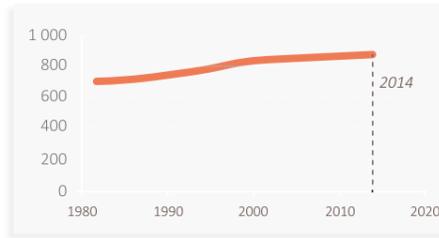
ménages

2,6

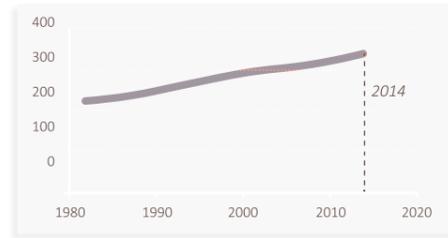
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



78,2 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

6 %

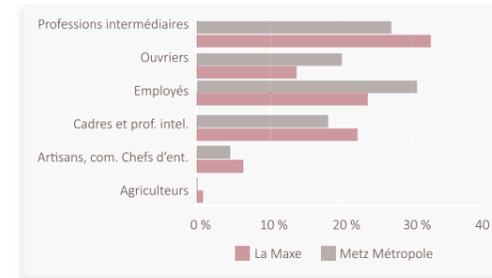
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

1 008

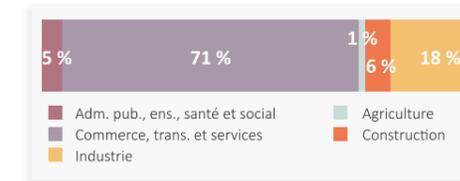
emplois sur la commune

12,7 %

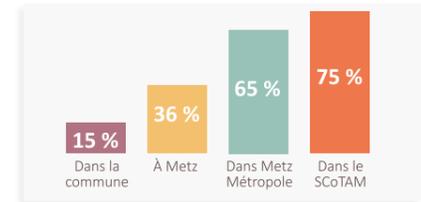
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



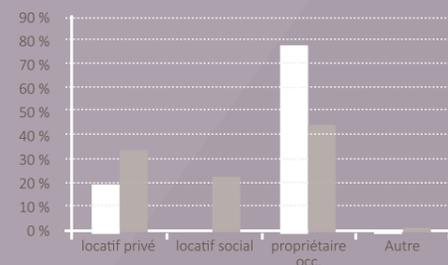
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

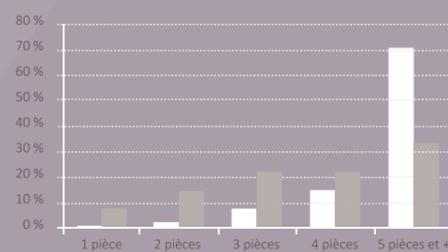


■ La Maxe ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,1 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

341 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

87 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

6,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

4 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > Gestion du site de la centrale électrique arrêtée en 2015

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **755 HA**
Surface agricole utile (SAU) **327 HA**
Sièges d'exploitation agricole **4**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

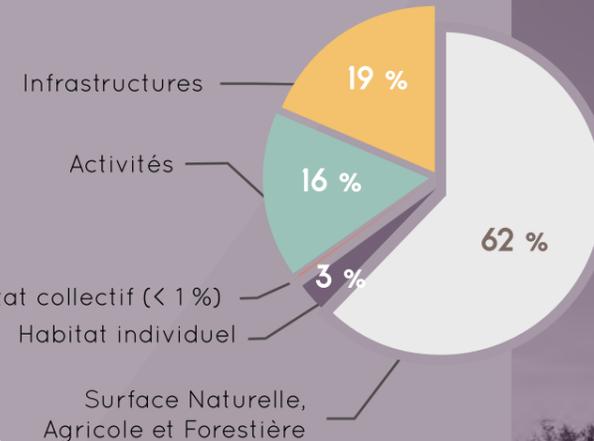


- > Révision générale du PLU depuis le 28 avril 2016
- > Aménagement d'un complexe sportif au sud-ouest du village

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Verger pédagogique (2017)
- > Église Saint-Baudier (1866)
- > La Grange d'Envie (fin XV^e siècle)



LESSY

EN BREF



Lessy est l'un des villages des côtes de Moselle qui constitue la façade ouest de la métropole messine. Accessible depuis la RD603, la commune bénéficie de la proximité de l'A31, via Moulins-lès-Metz, en direction de Metz, Luxembourg ou Nancy.



Le noyau historique de Lessy, fondé autour de son église fortifiée, se compose de maisons vigneronnes et de maître. Leurs implantations dessinent des rues étroites et tortueuses. Depuis les années 1950, le village s'est essentiellement étendu le long des voies et sentiers existants, en créant un panel hétérogène de maisons individuelles.



Adossée au Mont-Saint-Quentin, site emblématique du pays messin, la commune de Lessy est dotée de milieux naturels remarquables qui bénéficient de différentes mesures de protection : site classé Natura 2000 ou encore espace naturel sensible. Les paysages communaux se répartissent entre plateau agricole (ferme Saint-Georges), massifs forestiers surplombants le vallon du col de Lessy et coteaux de l'ancien domaine viticole et vergers. Lessy fait partie de l'aire géographique « AOC vins de Moselle ».

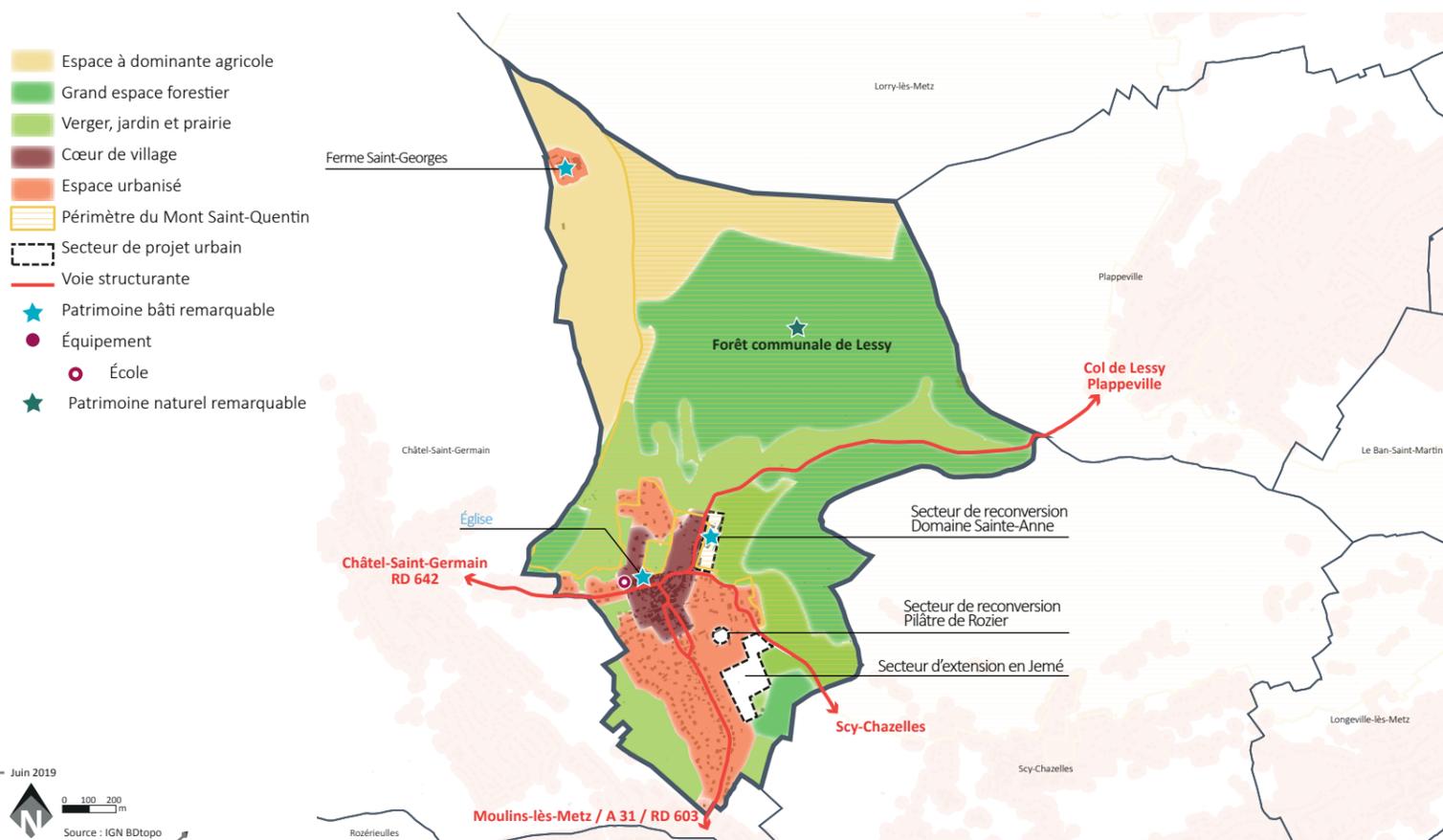


Lessy est identifiée comme une commune résidentielle de la métropole messine au sein du SCoTAM. Elle est limitrophe de Moulins-lès-Metz, commune considérée comme pôle-relais. Son PLU, approuvé en décembre 2007 fait actuellement l'objet d'une révision générale.



La commune souhaite, en priorité, accompagner le devenir du domaine de Sainte-Anne, en assurant le renouvellement de ses fonctions et sa mise en valeur patrimoniale. Son objectif est d'établir des perspectives de développement en cohérence avec ses évolutions en cours (requalification de l'institut Pilâtre de Rozier, valorisation du ruisseau de Lessy). Son projet de territoire vise également la déclinaison du plan de gestion du site classé du Mont-Saint-Quentin et du PAEN (périmètre visant à renforcer les pratiques agricoles sur les coteaux du Mont-Saint-Quentin).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de la commune de Lessy sont en réflexion dans le cadre des travaux de révision de son PLU lancée par délibération le 8 décembre 2016.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



746

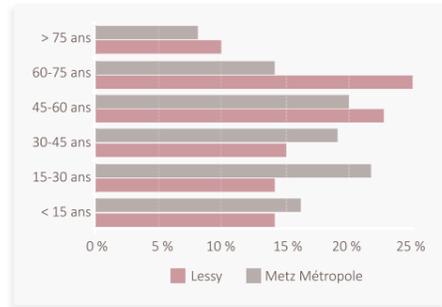
habitants
(0,3 % de Metz Métropole)

337

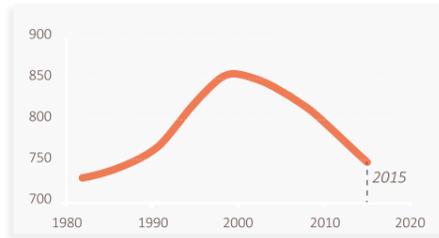
ménages

2,2

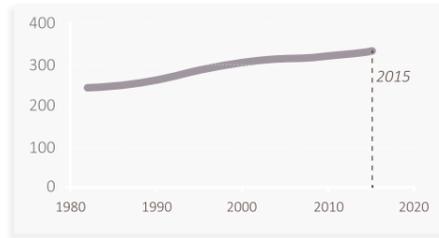
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



72,9 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

9 %

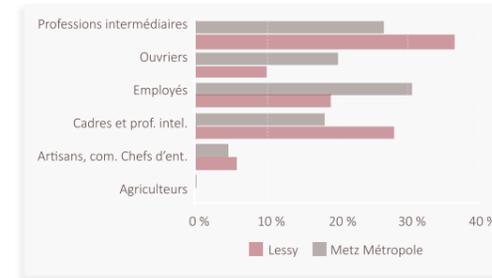
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

42

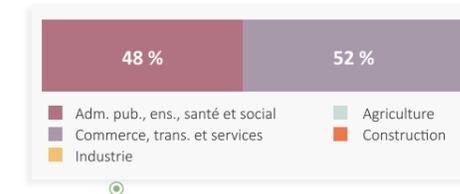
emplois sur la commune

6,6 %

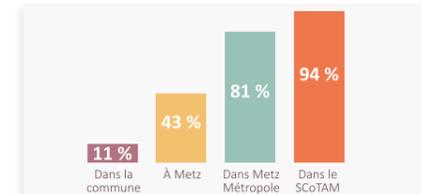
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



5,3 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

337 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

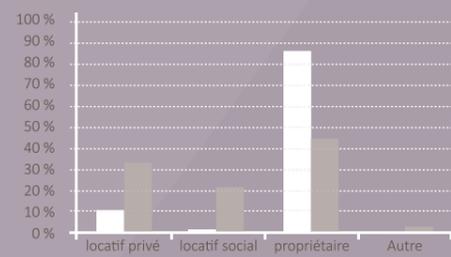
87,4 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

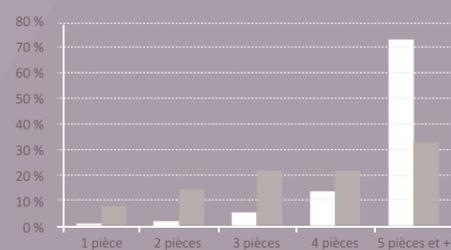
5 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

■ Lessy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

OCCUPATION DU SOL

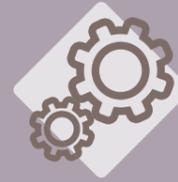


Surface totale de la commune **288 HA**

Surface agricole utile (SAU) **79 HA**

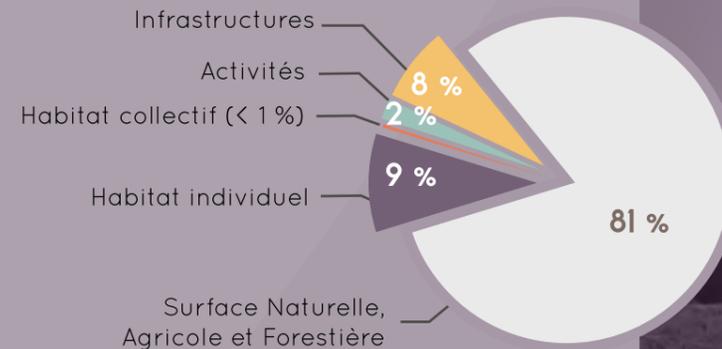
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale de son PLU début 2018

> Reconversion en cours de l'ancien site Institut Pilâtre de Rozier (50 logements)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site classé du Mont-Saint-Quentin
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > ENS Pelouses du Mont-Saint-Quentin
- > Église Saint-Gorgon et partie crénelée du mur du cimetière (XV^e siècle)
- > AOC « vins de Moselle »

LORRY-LES-METZ



EN BREF



Lorry-lès-Metz fait partie des communes inscrites dans la première couronne de Metz Métropole, distante de 5 kilomètres du centre-ville de Metz. Localisé sur les côtes de Moselle, proche du Mont Saint-Quentin, le village est implanté le long des RD7 et RD51 et se situe à proximité de l'échangeur autoroutier de Metz-nord (A31).



À la différence des villages des coteaux exposés au sud, Lorry-lès-Metz est un village-rue traditionnel lorrain. Sa forme allongée le long de la route offre de larges usoirs et trouve son origine dans une activité à dominante agricole. Sur l'autre versant du vallon, le hameau de Vigneulles est à classer parmi les villages de structure viticole, avec la présence de grandes propriétés encloses de hauts murs. Ces deux espaces originels du village comportent un riche patrimoine composé de bâtisses remarquables (Maison Carré Malberg,...) et d'éléments urbains divers (lavoirs, murs anciens,...). À l'image des villages de la métropole, la commune a connu un développement récent issu d'une succession de lotissements, amorcé à partir des années 1960.



Le paysage général de Lorry-lès-Metz se définit principalement au carrefour du plateau lorrain occidental céréalier et des côtes de Moselle. Inscrite dans le périmètre du site classé du Mont-Saint-Quentin, la commune est traversée par un vaste espace forestier de grande qualité, formant la principale continuité écologique du nord-ouest messin. La commune présente également la particularité de comprendre sur son territoire des espaces naturels remarquables, protégés pour leur richesse faunistique et floristique, tels que les Pelouses du Pays Messin (Natura 2000 - ENS Pelouses du Mont-Saint-Quentin).



Inscrite comme pôle de proximité dans l'armature urbaine du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de l'ouest de la métropole (Metz, Woippy), la commune dispose d'un PLU approuvé le 22 juin 2017.



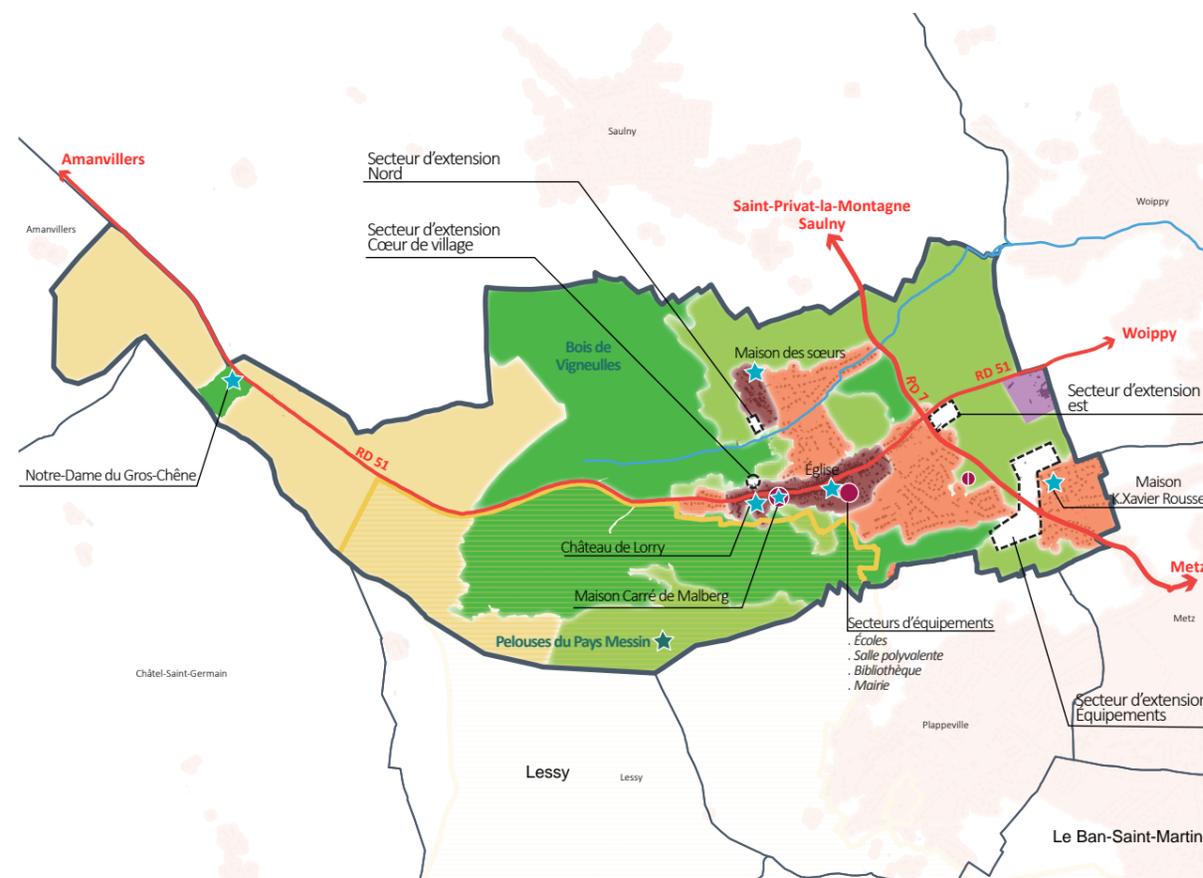
Les principaux objectifs défendus par son PADD sont de :

- garantir un développement cohérent et diversifié du cœur du village et des quartiers associés, afin d'assurer un renouvellement continu de la population dans le temps ;

- maintenir et renforcer le tissu économique et social de la commune (agricole, services et commerces de proximité) ;
- protéger les patrimoines naturels, paysagers et urbains du village et mettre en valeur le cadre de vie des riverains ;
- sécuriser la traversée et l'entrée des zones urbaines et privilégier les modes de déplacements alternatifs à l'automobile.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Périmètre du Mont Saint-Quentin
- Voie structurante
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- Équipement sportif
- Patrimoine naturel remarquable et parc



- Secteur d'extension urbaine nord - « Le Moulin » (OAP - 0,7ha)
- Secteur d'extension en cœur de village - « Les Hauts Prés » (OAP- 0,8 ha)
- Secteur d'extension est - « Le Chêne » (OAP - 3,3 ha)
- Secteur d'aménagement d'équipement - « Les Frières » (OAP- 2,5 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

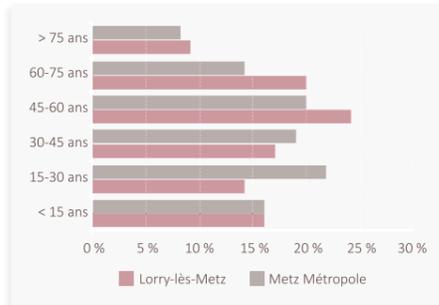
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



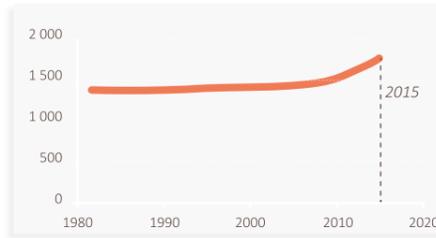
1 749
habitants
(0,8 % de Metz Métropole)

720
ménages

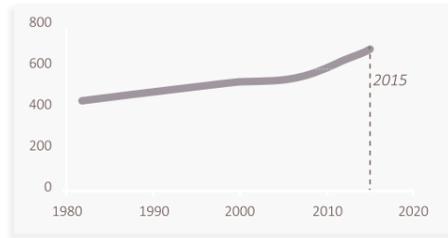
2,4
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

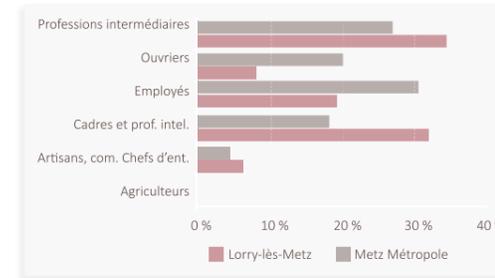


76,9 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

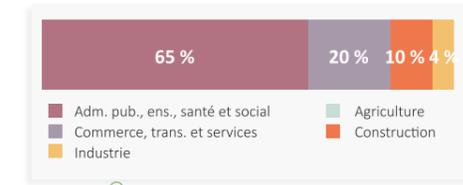
6,8 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

225
emplois sur la commune

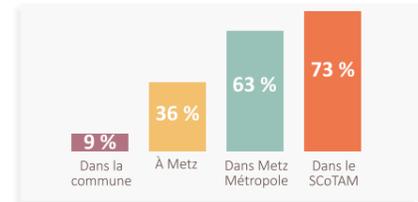
12,8 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



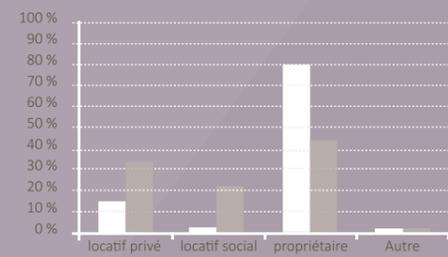
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

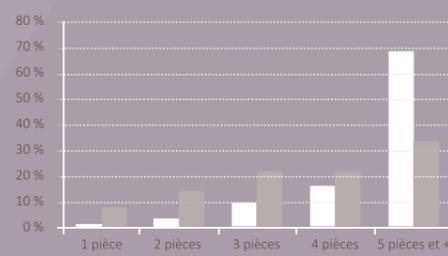


■ Lorry-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

720 résidences principales
(0,7 % de Metz Métropole)

83,7 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

23 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



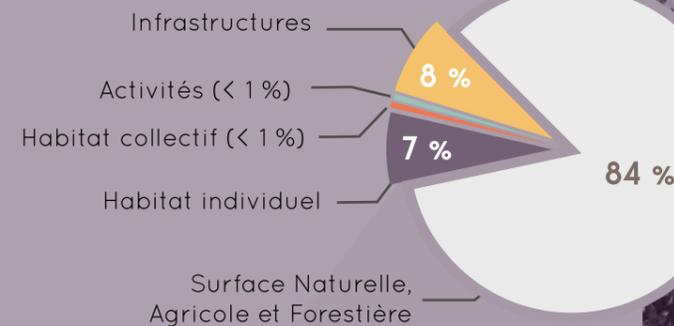
> Passage d'une ligne électrique à haute tension

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 22 juin 2017

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **609 HA**
Surface agricole utile (SAU) **177 HA**
Siège d'exploitation agricole **1**

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Site classé « Mont-Saint-Quentin et ses abords »
- > Église de Saint-Clément (XV^e siècle)
- > Maison de Kerr Xavier Roussel (XIX^e siècle)
- > Maison Carré de Malberg (XIX^e siècle)
- > Château de Lorry (XIX^e siècle)
- > Maison des Sœurs de Vigneulles (XIX^e siècle)
- > Chapelle Notre-Dame du Gros Chêne

METZ NORD-PATROTTE



EN BREF



Patrotte-Metz-Nord est un quartier situé en rive gauche de la Moselle. Il est délimité, au sud par l'A31, à l'ouest par le quartier de Devant-les-Ponts et, au nord par la commune de Woippy. Il bénéficie d'une bonne accessibilité depuis l'autoroute et le nord de la métropole. Récemment, le quartier a connu des évolutions en matière de déplacements avec la mise en œuvre de la ligne A du Mettis, le réaménagement du passage à niveau de la route de Woippy et l'amélioration de la halte ferroviaire Metz-nord.



Cet ancien espace maraîcher, industriel et militaire, a progressivement évolué vers un secteur d'habitat et de commerces. Les projets emblématiques des grands ensembles de la Patrotte, du quartier intercommunal Boileau Pré-Génie et de la zone d'activités économiques des Deux Fontaines, témoignent de cette transformation. Le quartier accueille plusieurs équipements majeurs : médiathèque et centre social « Agora », centre de maintenance du réseau Le Met', lycée René Cassin ou Nouveau Port de Metz.



Malgré un développement important de l'urbanisation dans la seconde partie du XX^e siècle, le quartier conserve des espaces maraîchers et des cœurs d'îlots végétalisés. Une frange agricole subsiste sur la partie est du quartier.



Dans l'armature urbaine du SCoTAM, Patrotte-Metz-Nord s'inscrit comme un quartier messin limitrophe au cœur de la métropole. L'une des principales zones d'activités économiques de la métropole ainsi qu'un quartier prioritaire de la politique de la Ville y sont présents. Depuis le 23 février 2017, la Ville de Metz procède à la révision de son PLU initialement approuvé en 2008.

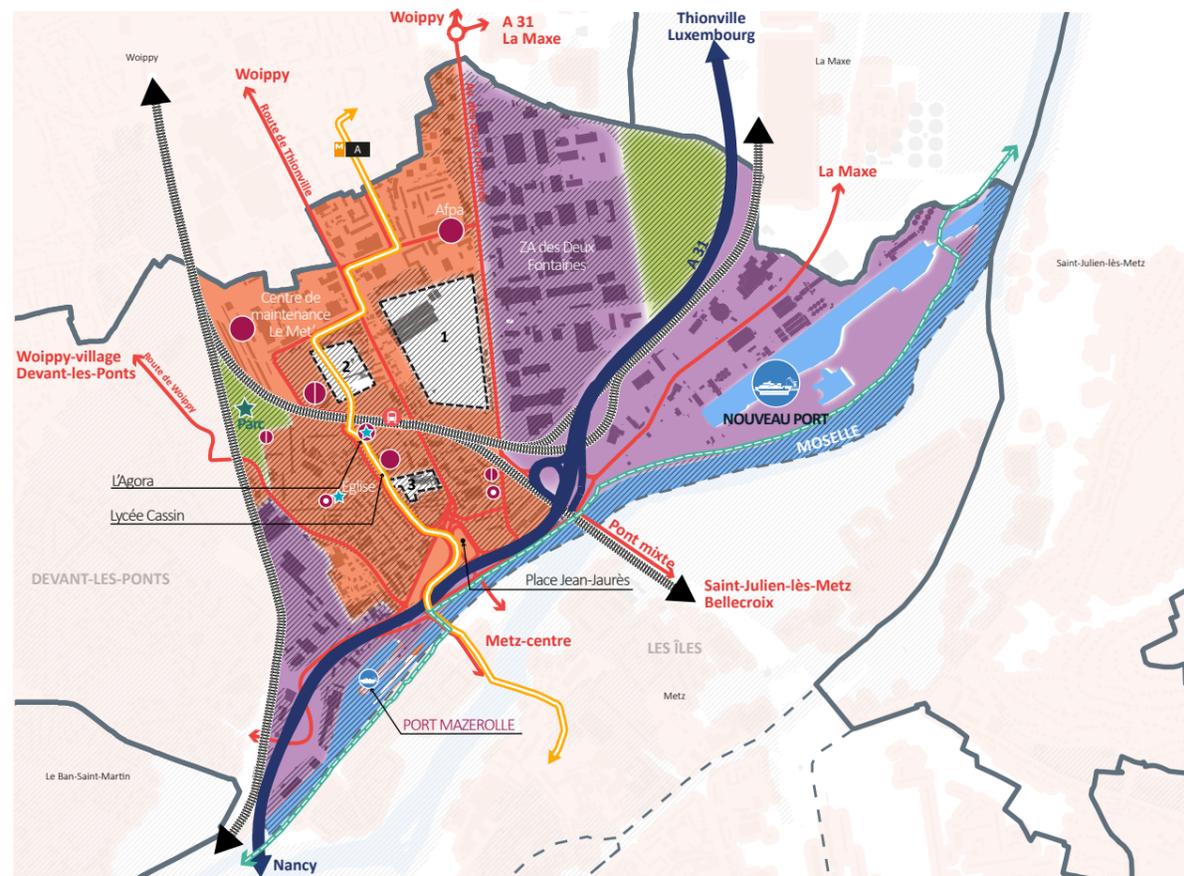


Le projet de PADD de la Ville de Metz prévoit plusieurs orientations pour le développement de ce quartier stratégique :

- conforter et accompagner le développement de la plateforme portuaire du nouveau port de Metz ;
- valoriser les pôles d'échanges multimodaux à l'interface des réseaux de transports régionaux et nationaux ;
- urbaniser à proximité des gares et haltes ferroviaires et requalifier certaines entrées d'agglomération ;
- mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine en cohérence avec l'offre de transports en commun et les polarités existantes ;
- proposer une offre de logements adaptée et diversifiée ;
- préserver l'armature écologique et mettre en réseau la nature au service des habitants ;
- accompagner les projets en cours et favoriser l'expérimentation en matière d'agriculture urbaine ;
- prendre en compte la vulnérabilité du territoire.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Verger, jardin et prairie
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
 - Secteur de densification Boileau-Malassé
 - Secteur de densification rue des Intendants Joba
 - Secteur de renouvellement urbain-Cassin sud
- PPR Inondation
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Voie ferrée
- Gare
- Échappée bleue
- Mettis
- Équipement
 - École
 - Équipement sportif
 - Parc



Les perspectives de développement de Metz sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 23 février 2017.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

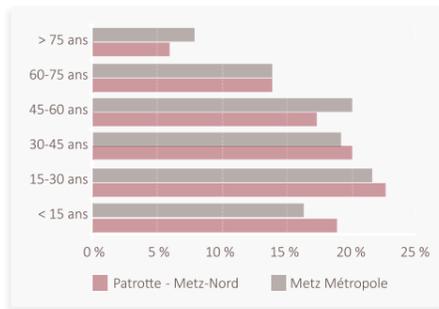
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



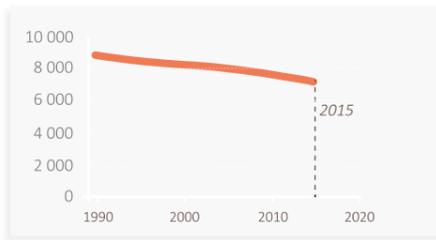
7 075
habitants
(3,2 % de Metz Métropole)

3 262
ménages

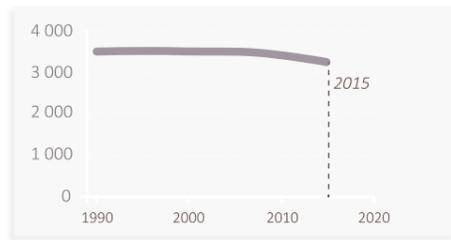
2,1
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

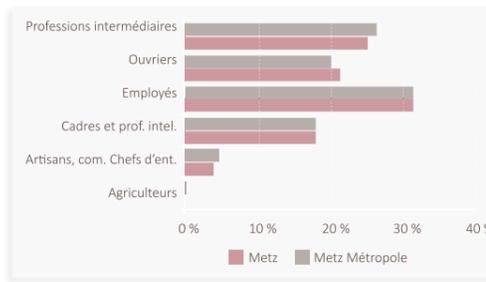


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

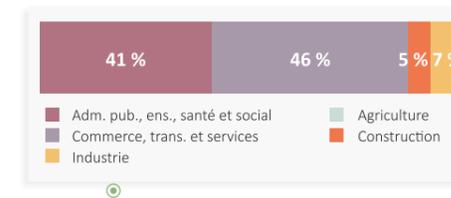
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75 537
emplois sur la commune

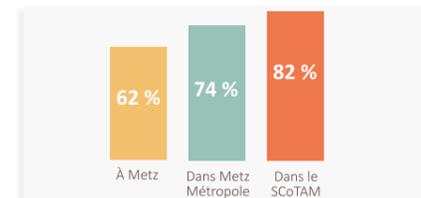
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



3,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

3 262 résidences principales
(3,2 % de Metz Métropole)

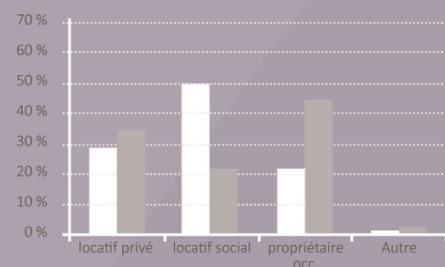
3,2 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

10,5 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

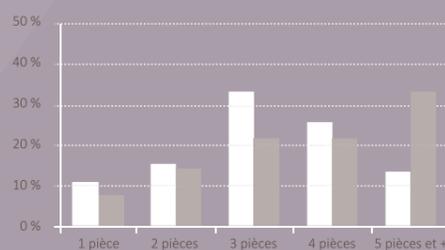
1 681 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

■ Metz-nord/Patrotte ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de Gestion des Risques d'Inondation de la Moselle

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

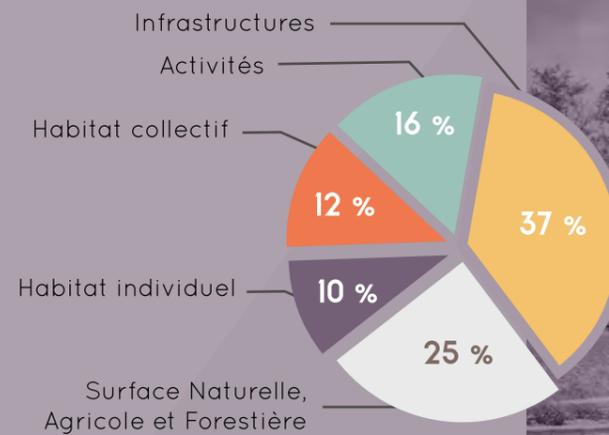
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU prescrite en février 2017.

> Au titre du Nouveau Programme National de Renovation Urbaine, le quartier fait l'objet d'un Grand Projet Urbain porté conjointement par la Ville et Metz Métropole.

À ce titre, d'importants investissements sont engagés pour renforcer l'attractivité du quartier par la réalisation d'aménagements l'inscrivant dans son environnement métropolitain et l'amélioration du niveau d'équipements du secteur.



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église de la Sainte-Famille
> Médiathèque et centre socio-culturel l'Agora



PLAPPEVILLE



EN BREF



Située immédiatement à l'ouest de Metz-Devant-les-Ponts, en rive gauche de la Moselle, Plappeville est distante de 5 km environ du cœur de la métropole. La commune s'articule autour de l'axe structurant de la RD 103h qui, depuis le col de Lessy, traverse le village pour rejoindre l'avenue Henri II. Les liaisons vers le nord et le sud sont plus limitées et confidentielles. La rue Jean Bauchez raccorde le village vers Metz, Woippy et Lorry-lès-Metz par la RD7.



Protégé des vents dominants par les hauteurs du plateau et par la masse boisée du Mont-Saint-Quentin, le village est installé à mi-pente sur un repli formant une terrasse. Cette situation offre un taux d'ensoleillement idéal et les courants ascendants y ont été favorables à la culture de la vigne. Devenu résidentiel, le village présente les caractéristiques typiques du patrimoine rural des côtes de Moselle : maisons vigneronnes, sources et lavoirs, croix de chemins et ruelles étroites. L'église fortifiée Sainte-Brigide, isolée, est posée sur un éperon et se détache du tissu urbain. Dans l'intervalle et autour du château de Lavaux, le centre du village a accueilli les casernements des ouvrages militaires du Fort de Plappeville et Diou.



Sur le versant nord du Mont-Saint-Quentin, Plappeville se situe sur le revers de côte est du plateau de Briey. Les coteaux boisés et forestiers qui ont remplacé les vignobles cernent la zone urbanisée du village. La couverture végétale se répartit entre les prairies sur le plateau, la lisière et les forêts. Cette couronne d'espaces naturels contribue aux continuités écologiques d'intérêt supra communal et constitue un cœur de nature représenté par les pelouses calcaires et les boisements du Mont-Saint-Quentin. La commune dispose également d'un arboretum aménagé au niveau du col de Lessy. Plappeville fait partie de l'aire géographique « AOC vins de Moselle ».



Identifiée comme une commune résidentielle dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de la métropole messine (Metz, Woippy, Ban-Saint-Martin), la commune de Plappeville possède un PLU approuvé le 13 mars 2013 qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 27 juin 2017.



Débatte en conseil communal (juin 2018) et métropolitain (septembre 2019), les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- valoriser les milieux naturels et le cadre de vie paysager de la commune ;
- conforter les équipements et favoriser le dynamisme notamment autour des activités touristiques et de loisirs ;
- poursuivre la mise en valeur des espaces publics ;
- développer et maîtriser le dynamisme démographique.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- PPR Mouvement de terrain
- Site classé du Mont Saint-Quentin
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable et parc
- Pylône
- Équipement
- École
- Équipement sportif



- Secteur de densification en cœur de bourg (OAP - 2 ha)
- Secteur de densification destiné à conforter le pôle relais (OAP - 0,2 ha)
- Secteur d'extension urbaine en entrée est du village (OAP - 1 ha)
- Secteur d'extension urbaine à proximité du cœur de bourg (OAP - 1 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

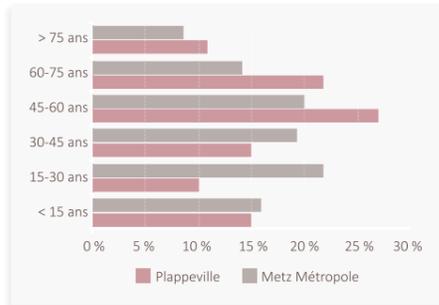
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



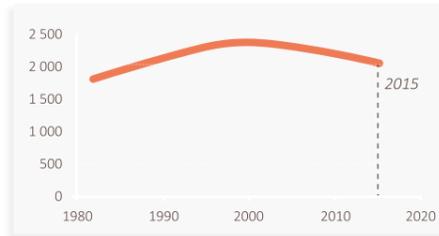
2 029
habitants
(0,9 % de Metz Métropole)

856
ménages

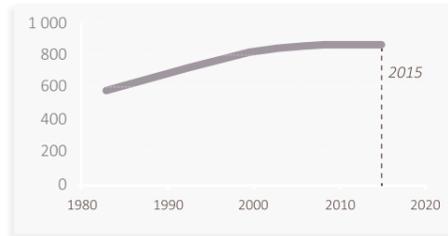
2,3
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

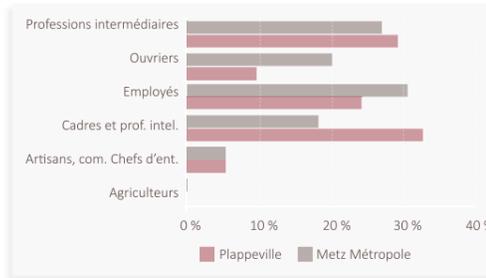


69,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

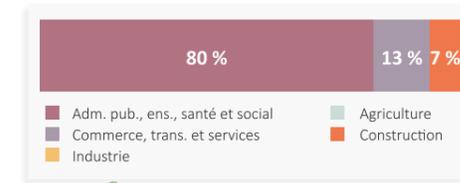
6,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

290
emplois sur la commune

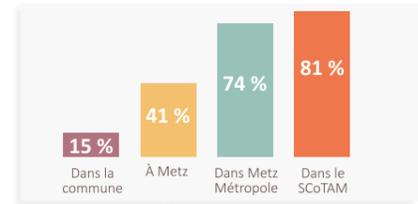
6,0 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune

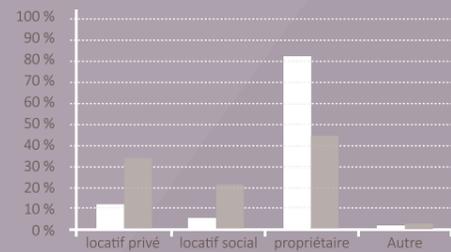


// Part d'actifs de la commune travaillant

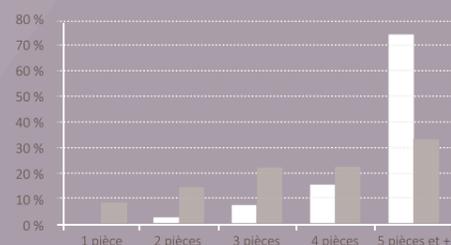
PARC DE LOGEMENTS



■ Plappeville ■ Metz Métropole
// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

856 résidences principales
(0,8 % de Metz Métropole)

81,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,6 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> PPR Mouvement de terrain

OCCUPATION DU SOL

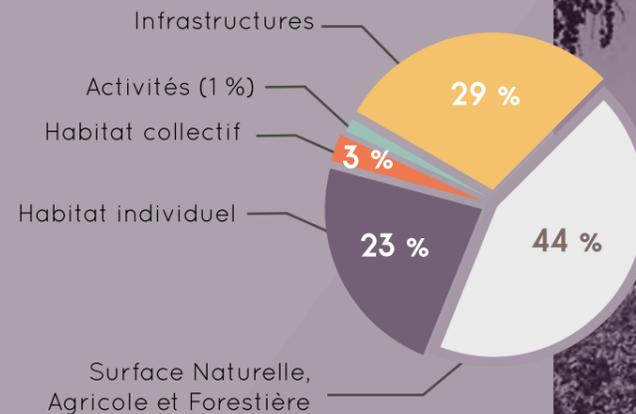


Surface totale de la commune **252 HA**
Surface agricole utile (SAU) **2 HA**
Siège d'exploitation agricole **1**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU depuis le 27 juin 2017



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > ENS et réserve de biodiversité Les Pelouses du Mont-Saint-Quentin
- > Site classé Mont-Saint-Quentin et ses abords
- > Arboretum, col de Lessy
- > Église Sainte-Brigide (MH-XV^e siècle)
- > Le Migomay (Monument historique-XVI^e siècle)
- > Maison du Chapitre de la Cathédrale (Monument historique-fin XVI^e siècle)
- > Fort de Plappeville (1870)
- > AOC « vins de Moselle »



SAULNY



EN BREF



Implantée à l'ouest de la métropole messine, Saulny vient se connecter très facilement et rapidement au cœur d'agglomération via la RD7. Cette même route permet de rejoindre directement la commune voisine de Saint-Privat-la-Montagne au nord, assurant une connexion aisée au département de la Meurthe-et-Moselle. En complément, la RD50a offre un accès direct à la commune de Woippy. Inscrite au cœur des côtes de Moselle, Saulny dispose enfin d'un réseau de chemins et sentiers très étendu et extrêmement prisé par les randonneurs.



Saulny présente les caractéristiques du village-rue typiquement lorrain. Son cœur historique est composé d'un habitat compact, en rapport avec les activités vigneronnes et maraîchères passées. Ces bâtiments anciens, qui s'organisent autour de l'église Saint-Brice et le long de la rue du Château, donnent au noyau historique une forme atypique. Le village s'est ensuite développé par le biais de plusieurs opérations de lotissements pavillonnaires, à partir des années 1960. L'opération en cours des Côteaux de la Gentière illustre ce développement en entrée du village. Enfin, Saulny présente la singularité d'accueillir une zone artisanale et industrielle inscrite dans le fond de vallée.



Saulny est une commune fortement marquée par la présence d'espaces boisés, notamment à l'ouest de son territoire formant une continuité forestière d'échelle supracommunale sur l'ensemble des côtes de Moselle. Installés à l'interface entre le plateau lorrain et les côtes de Moselle, ces boisements accompagnent le vallon du ruisseau de Saulny vers l'est, qui constitue la trame bleue principale de la commune. Saulny compte des pelouses calcaires caractéristiques dans la partie nord de son ban communal.



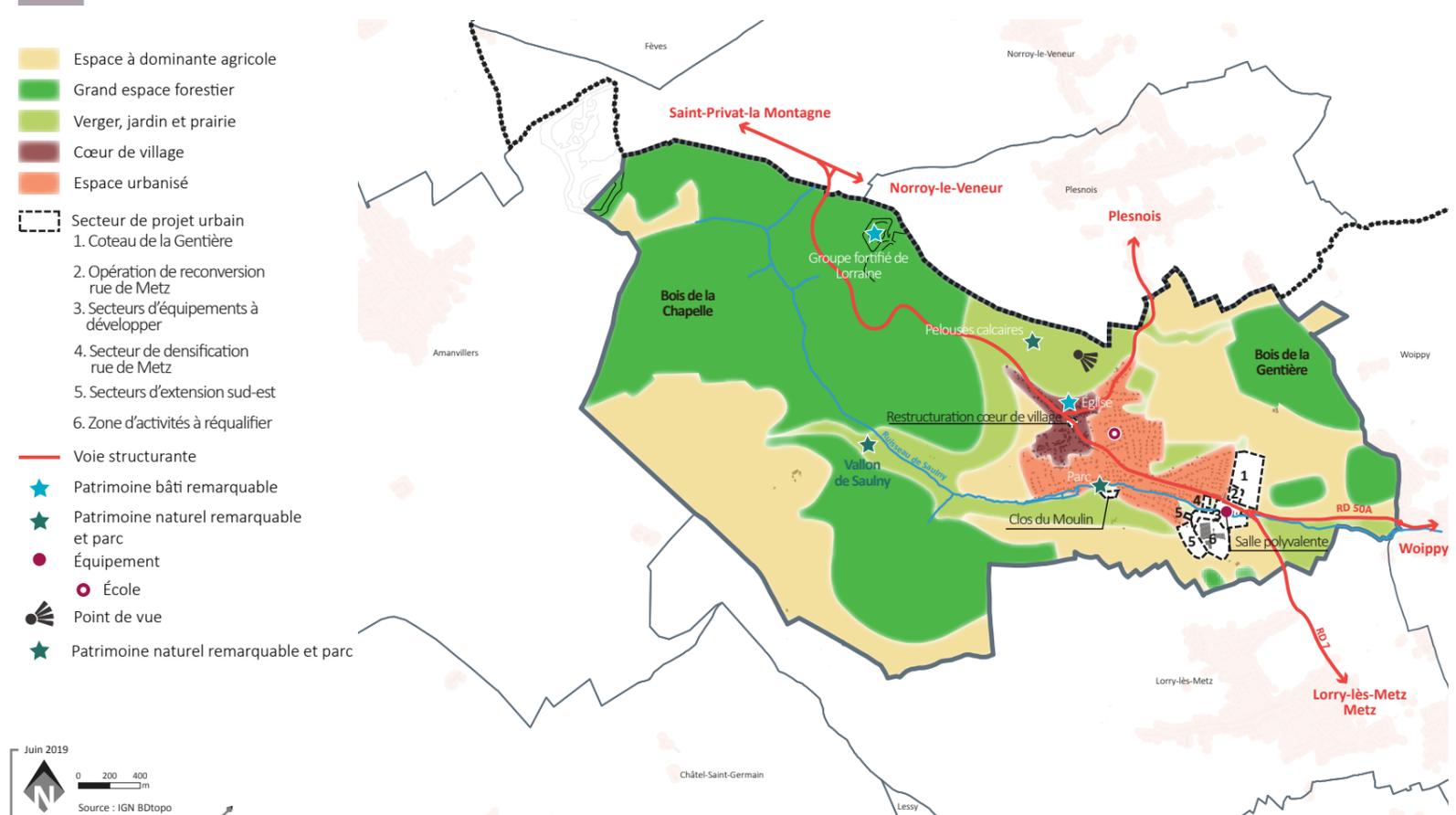
Identifiée comme une commune résidentielle dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités de la métropole messine (Metz, Woippy, Ban-Saint-Martin), la commune de Saulny a un PLU approuvé le 27 juin 2007, qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 15 juin 2017.



Débatues en conseil communal en octobre 2018 et métropolitain en décembre 2018, les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- redéfinir les conditions de développement urbain du village en cohérence avec les objectifs du SCoTAM ;
- conforter le cadre de vie et renforcer le niveau de service des habitants ;
- protéger les patrimoines urbains, naturels et agricoles de Saulny afin de pérenniser son identité de commune des côtes de Moselle.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Saulny sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 18 décembre 2014. Destiné à être arrêté avant fin 2019, le PLU en cours d'élaboration prévoit un vaste secteur de développement urbain en entrée est de village. Ce projet d'ensemble s'inscrit dans le cadre d'une Orientation d'aménagement et comporte 4 sous-secteurs :

- secteur de densification rue de Metz (mixité commerces et habitations) ;
- secteur d'équipements à développer et conforter (parc paysage, ateliers municipaux) ;
- zone d'activités à réqualifier ;
- secteur d'extension urbaine (logements mixtes : social, collectif, pavillonnaire).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

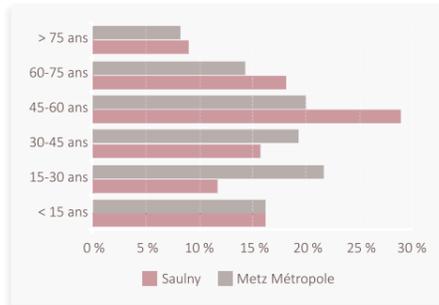
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



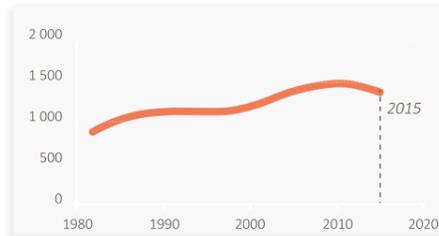
1 399
habitants
(0,6 % de Metz Métropole)

569
ménages

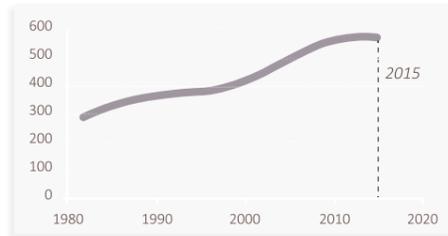
2,5
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

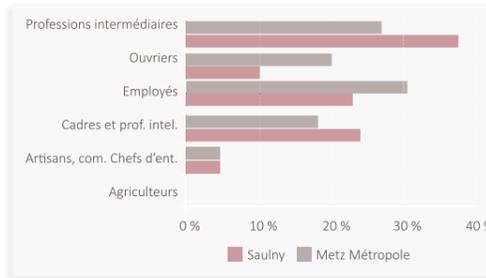


72,6 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

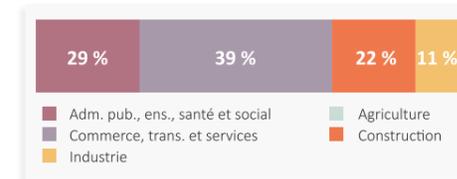
7,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

218
emplois sur la commune

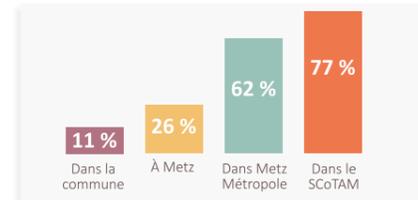
7,1 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



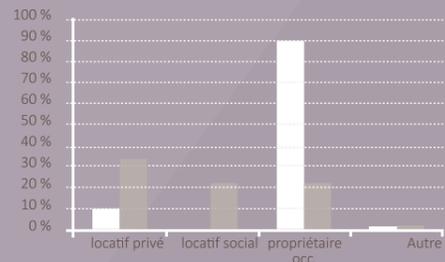
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

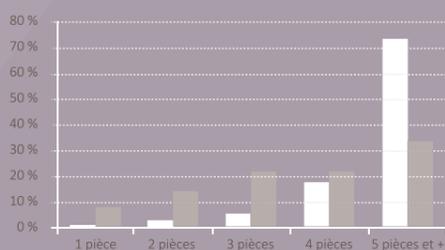


■ Saulny ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,4 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

569 résidences principales
(0,6 % de Metz Métropole)

87,8 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

4 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

OCCUPATION DU SOL



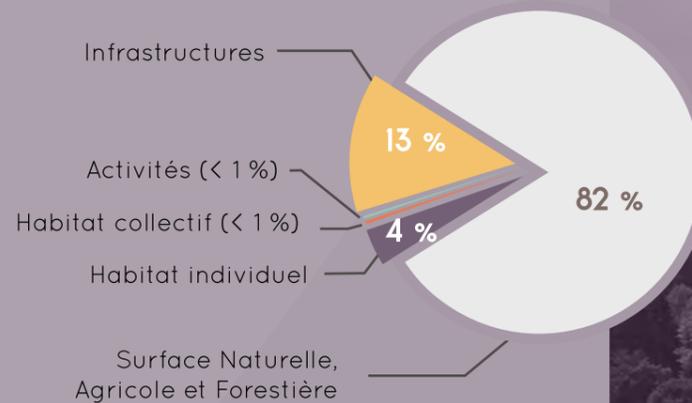
Surface totale de la commune **981 HA**
Surface agricole utile (SAU) **293 HA**
Sièges d'exploitation agricole **2**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Révision générale du PLU depuis le 15 juin 2017
- > Restructuration du cœur de village (espace public, densification)
- > Opération de lotissement Côteau de la Gentièrre (75 logements)

- > Opération de reconversion rue de Metz (10 logements)
- > Opération de lotissement Clos du Moulin (10 logements)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Espace naturel sensible (ENS) Pelouses calcaires
- > ENS Vallon de Saulny (Écrevisses)
- > Église Saint-Brice (XV^e siècle)
- > Groupe fortifié de Lorraine (1899 - 1903)

SCY-CHAZELLES



EN BREF



Distante d'environ 6 km de Metz-centre, Scy-Chazelles est située en rive gauche de la Moselle. À la fois établie le long de la voie de la Liberté et sur le versant sud du Mont-Saint-Quentin, la commune s'inscrit dans la continuité des tissus urbains de Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz et Châtel-Saint-Germain avec lesquelles elle forme une véritable conurbation. Elle bénéficie de la présence de la Moselle, sur laquelle un port de plaisance a été aménagé. Outre la desserte du réseau Le Met', Scy-Chazelles profite du passage de l'axe structurant modes doux de l'Échappée bleue.



Le village s'est construit autour de trois cœurs de bourgs anciens : Scy-Haut et Chazelles, situés sur les coteaux, et Scy-Bas qui s'est développé le long de la Voie de la Liberté. Ces polarités se sont étendues vers l'est et le sud, créant une véritable conurbation avec les communes voisines le long de la vallée de la Moselle. Commune à caractère à la fois urbain et agricole, elle dispose d'une zone d'activités artisanales de près de 8 ha, d'un très bon niveau d'équipements (Alumnat, port de plaisance), et se singularise par la présence du musée Robert Schuman. La commune comprend un Site patrimonial remarquable (SPR), lié à la richesse de ses constructions, avec notamment les églises Saint-Rémy et Saint-Quentin, classées au patrimoine des Monuments historiques.



La commune se situe à la jonction de la vallée de la Moselle au sud et des côtes de Moselle avec l'emblématique Mont-Saint-Quentin au nord, qui offrent des points de vue remarquables depuis les hauteurs de Scy-Haut. La présence de ces grands ensembles induit de nombreuses mesures de protection, de gestion et d'inventaire : site classé Mont-Saint-Quentin et ses abords, Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des coteaux du Mont-Saint-Quentin, Natura 2000 Pelouses du Pays messin, PPRi de la Moselle et PPR mouvement de terrain. Scy-Chazelles fait également partie de l'aire géographique de l'AOC des Vins de Moselle.



Identifiée comme pôle de proximité dans l'armature du SCoTAM, et inscrite dans la conurbation avec les autres polarités de l'ouest de la métropole (Moulins-lès-Metz, Longeville-lès-Metz), la commune de Scy-Chazelles a approuvé son PLU le 25 février

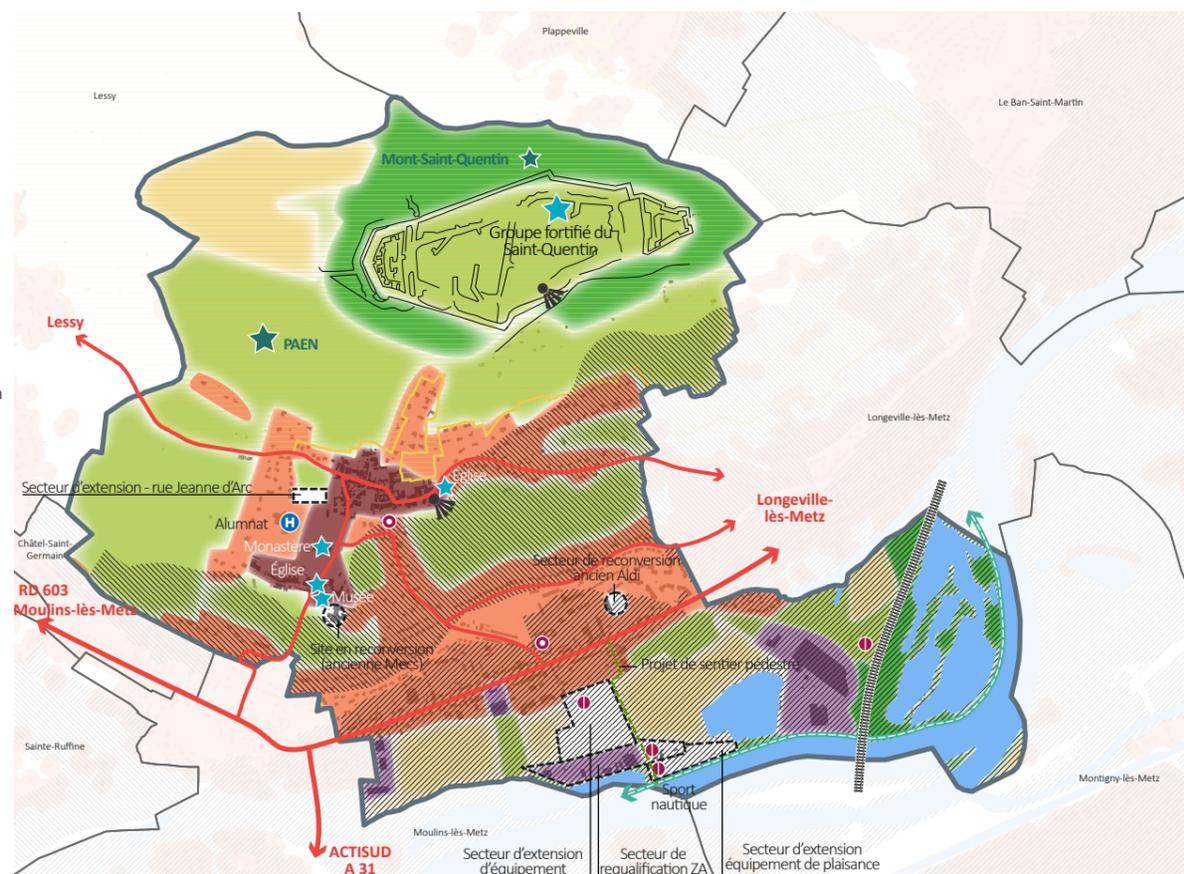
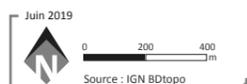
2019.



- Les principales orientations du PADD prévoient de :
- soutenir le fonctionnement du parcours résidentiel ;
 - conforter l'activité économique et les équipements ;
 - valoriser les paysages et le Mont-Saint-Quentin ;
 - favoriser les déplacements et le tourisme de loisirs.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur historique
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Projet de sentier pedestre
- PPR Inondation
- PPR Mouvement de Terrain
- Périmètre du Mont Saint-Quentin
- Voie structurante
- Ancienne voie ferrée
- Échappée bleue
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- École
- Équipement sportif
- Point de vue



Secteur d'extension rue Jeanne d'Arc (OAP - 0,5 ha) ;

Secteur d'extension d'équipement + secteur de requalification ZA + secteur d'extension du port de plaisance (OAP).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

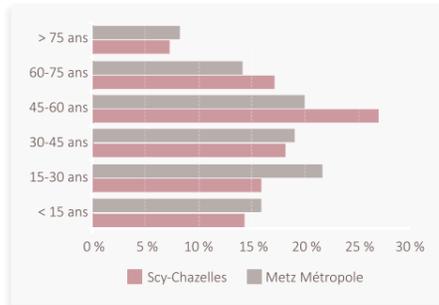
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



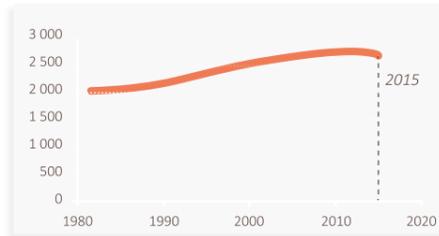
2 694
habitants
(1,2 % de Metz Métropole)

1 195
ménages

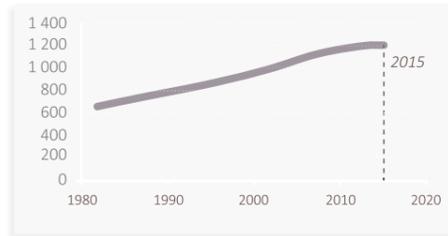
2,2
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

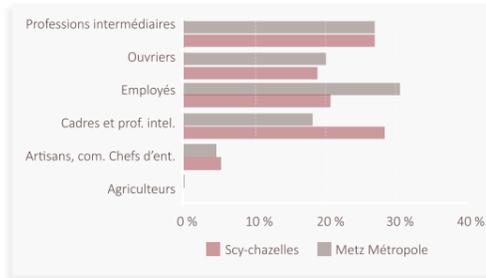


76,4 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

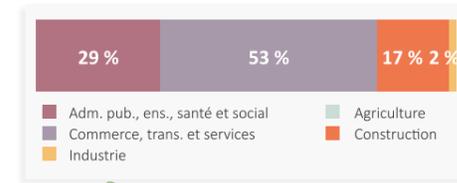
8,5 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

826
emplois sur la commune

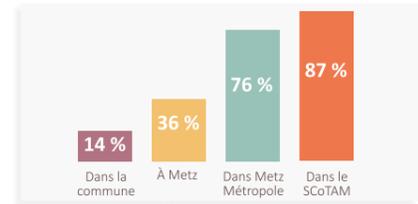
6,8 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



4,6 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

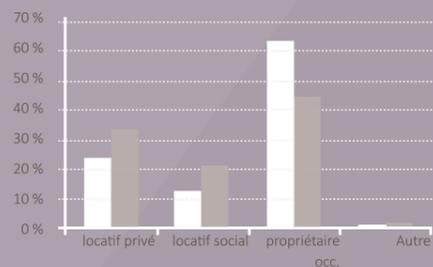
1 195 résidences principales
(1,2 % de Metz Métropole)

51,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

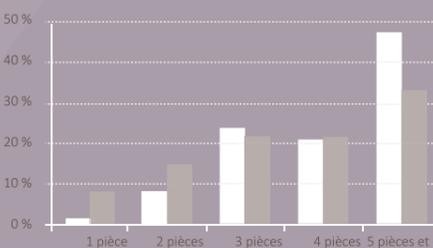
9,9 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

201 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvement de terrain

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

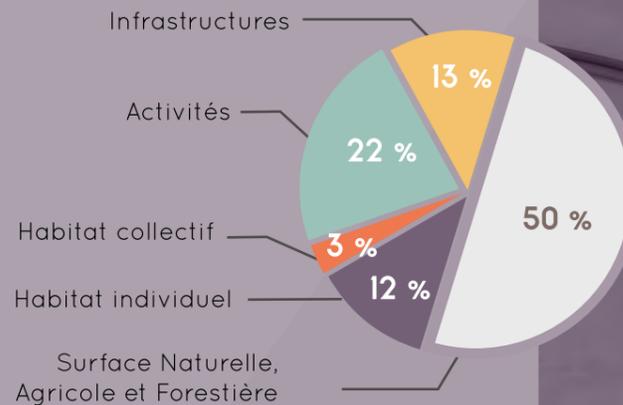


- > Projet de sentier pédestre entre les berges de Moselle et la Voie de la Liberté
- > Projet de reconversion de l'ancienne maison de la petite enfance (environ 15 logements)
- > Projet de reconversion de l'ancien site Aldi (80 logements et une maison médicale)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **445 HA**
Surface agricole utile (SAU) **41 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > AOC « vins de Moselle »
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Site classé Mont-Saint-Quentin et ses abords
- > PAEN des coteaux du Mont-Saint-Quentin
- > Site patrimonial remarquable (SPR)
- > Église Saint-Quentin (Monument historique-XII^e siècle)
- > Église Saint-Rémy (Monument historique-XI^e siècle)
- > Monastère de la Visitation (XX^e siècle)
- > Groupe fortifié du Saint-Quentin (Monument historique- fin XIX^e siècle)
- > Musée Robert Schuman

WOIPPY



EN BREF



La commune de Woippy s'inscrit dans la conurbation des quartiers du nord de Metz. Coupée par le passage de la voie ferrée Metz-Luxembourg, la ville s'organise principalement le long des RD50 et 51, et de l'avenue de Thionville. Woippy bénéficie de la desserte d'une halte ferroviaire, de la ligne A du Mettis et de son parking relais en terminus, ainsi que de deux lignes structurantes du réseau Le Met'. Avec la proximité immédiate de l'A31 et de la croix de Hauconcourt (A4), la ville dispose d'un très bon niveau d'accessibilité.



Initialement, Woippy était un petit village-rue installé au pied du coteau. À partir de 1945, le village s'est développé considérablement, ce qui l'amène aujourd'hui à être la 3^e ville de la métropole en poids de population. Woippy a connu une profonde mutation avec le développement des quartiers d'habitat social qui, hormis le quartier du Roi, sont séparés physiquement du village par la voie ferrée et l'avenue de Thionville. Entre les deux, subsiste un tissu mixte d'activités sur lequel repose un enjeu fort de couture urbaine. Le projet récent de reconversion du quartier du Ruisseau en est l'illustration.



Woippy se caractérise par son paysage de côtes et la plaine alluviale de la Moselle. D'importants étangs occupent la partie septentrionale et sont porteurs d'enjeux intercommunaux avec la communauté de communes des Rives de Moselle. La protection de la ressource en eau potable, la gestion des risques technologiques et naturels, le développement des activités de loisirs de plein air, l'agriculture durable et la protection de la biodiversité sont autant de sujets partagés par les deux collectivités.



Identifiée comme un pôle urbain d'équilibre dans l'armature du SCoTAM, en conurbation avec Metz, la commune de Woippy possède un PLU révisé et approuvé le 27 novembre 2009, qui fait l'objet d'une révision générale depuis le 14 novembre 2013.

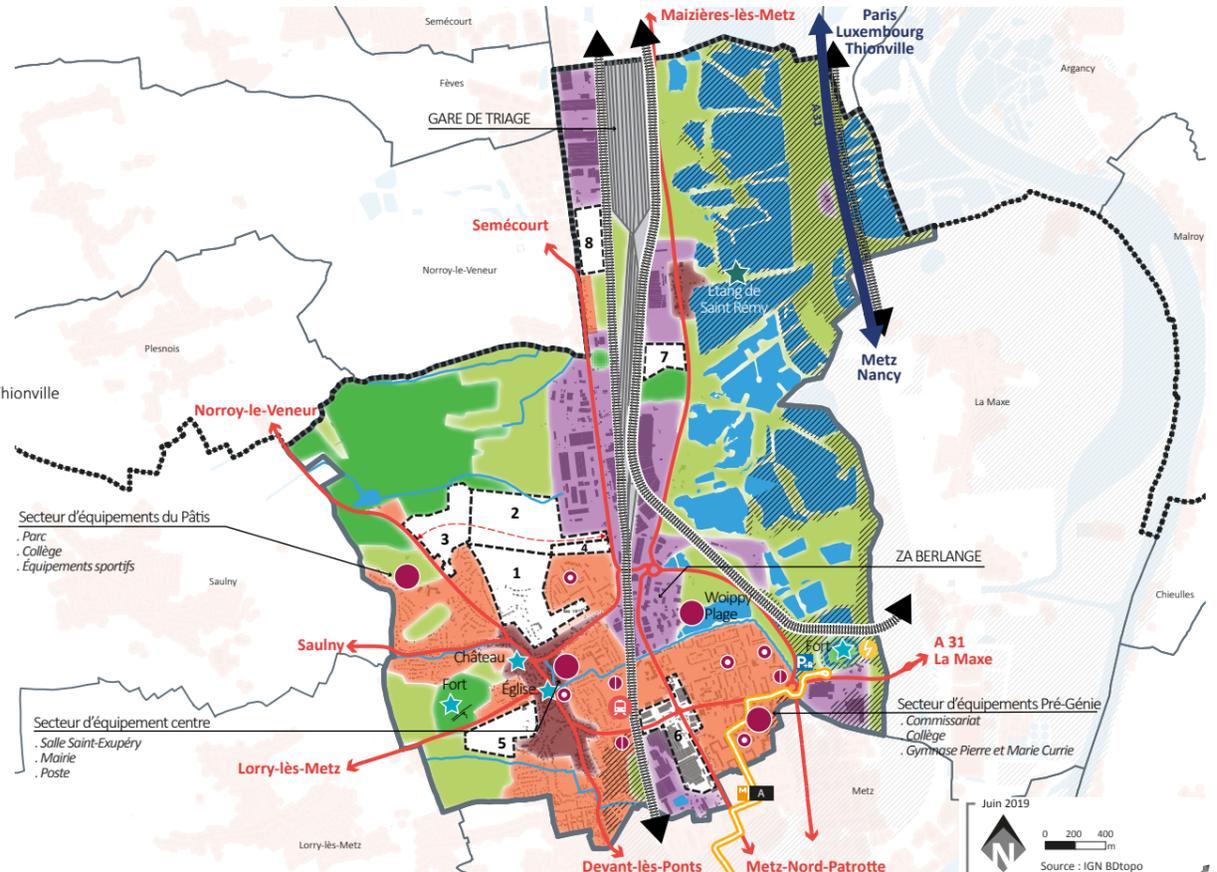


Débatues en conseil communal, les principales orientations du projet de PADD prévoient de :

- poursuivre la politique de renouvellement urbain et de diversification de l'offre et du type d'habitat ;
- ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation, de façon mesurée et réfléchie ;
- préserver un cadre environnemental et architectural de qualité, notamment au centre de la commune ;
- protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel ;
- maintenir les emplois actuels, les services de proximité, et favoriser le développement de nouveaux secteurs d'activités ;
- poursuivre la politique de développement du tourisme et des loisirs ;
- résoudre la problématique de la circulation aux différentes échelles et favoriser les modes alternatifs à l'automobile.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- PPR Inondation
- Secteur de projet urbain
 - ZAC des Coteaux 1 & 2
 - Secteur d'extension nord
 - Secteur d'extension équipements est
 - Secteur d'extension Bellevue 2
 - ZAC des Chiloux
 - Secteur de reconversion Avenue de Thionville
 - Secteur d'extension activités 1
 - Secteur d'extension activités 2
- Projet de voie de contournement
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Gare
- Voie ferrée
- Mettis
- Poste électrique
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
 - École
 - Équipement sportif
- Pylône
- Patrimoine naturel remarquable



Les perspectives de développement de Woippy sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, actée par une délibération en date du 14 novembre 2013. Le PLU en cours d'élaboration prévoit ainsi 6 secteurs de projets de développement urbain :

- secteur d'extension équipements est (16,5 ha)
- secteur de reconversion avenue de Thionville (en cours de réflexion)
- secteur d'extension activités 1 (9,4 ha)
- secteur d'extension activités 2 (9 ha)
- restructuration du secteur gare (en cours de réflexion)
- devenir du site des étangs de Saint-Rémy (en cours de réflexion).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



13 608

habitants

(6,2 % de Metz Métropole)

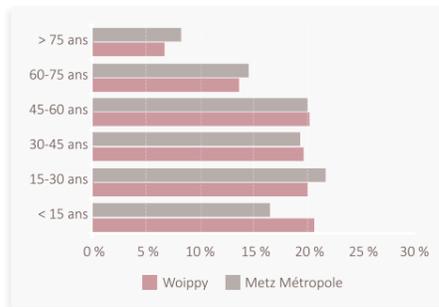
5 550

ménages

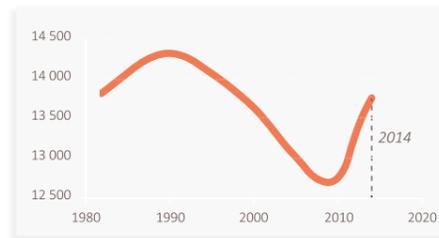
2,4

personnes/ménage

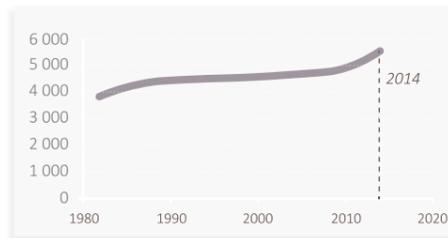
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



68,7 %

taux d'activité des 15-64 ans

(70,5 % à Metz Métropole)

24,9 %

taux de chômage des 15-64 ans

(15,9 % à Metz Métropole)

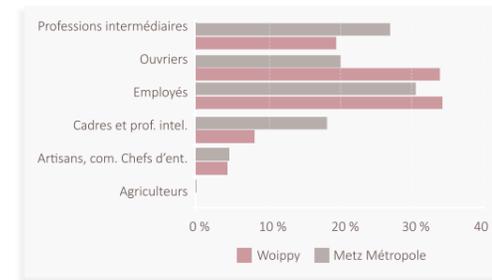
7 121

emplois sur la commune

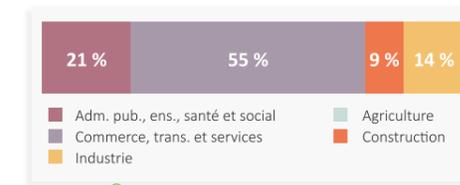
6,2 %

travailleurs frontaliers

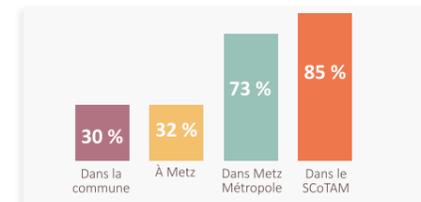
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



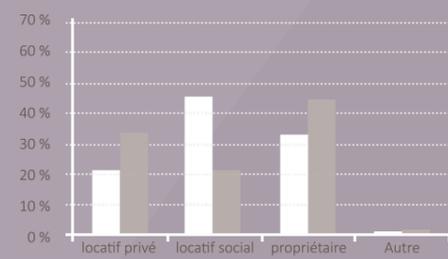
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

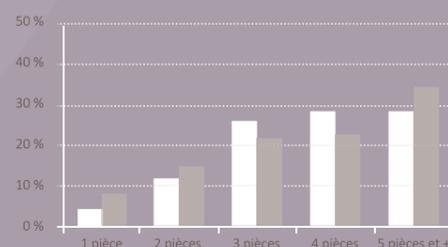


■ Woippy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,8 pièces par logement (moyenne)

(3,8 à Metz Métropole)

5 550

résidences principales

(5,5 % de Metz Métropole)

31,8 %

logements individuels

(33 % à Metz Métropole)

5,6 %

vacance

(10,2 % à Metz Métropole)

3 007

logements sociaux (2017)

(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation
- > PPR mouvement de terrain
- > Gare de triage de Woippy (Transport de matières dangereuses - projet d'intérêt général)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 463 HA**

Surface agricole utile (SAU) **133 HA**

Siège d'exploitation agricole **1**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

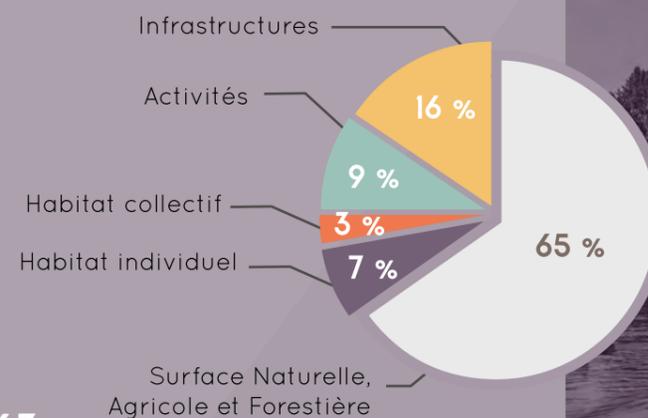


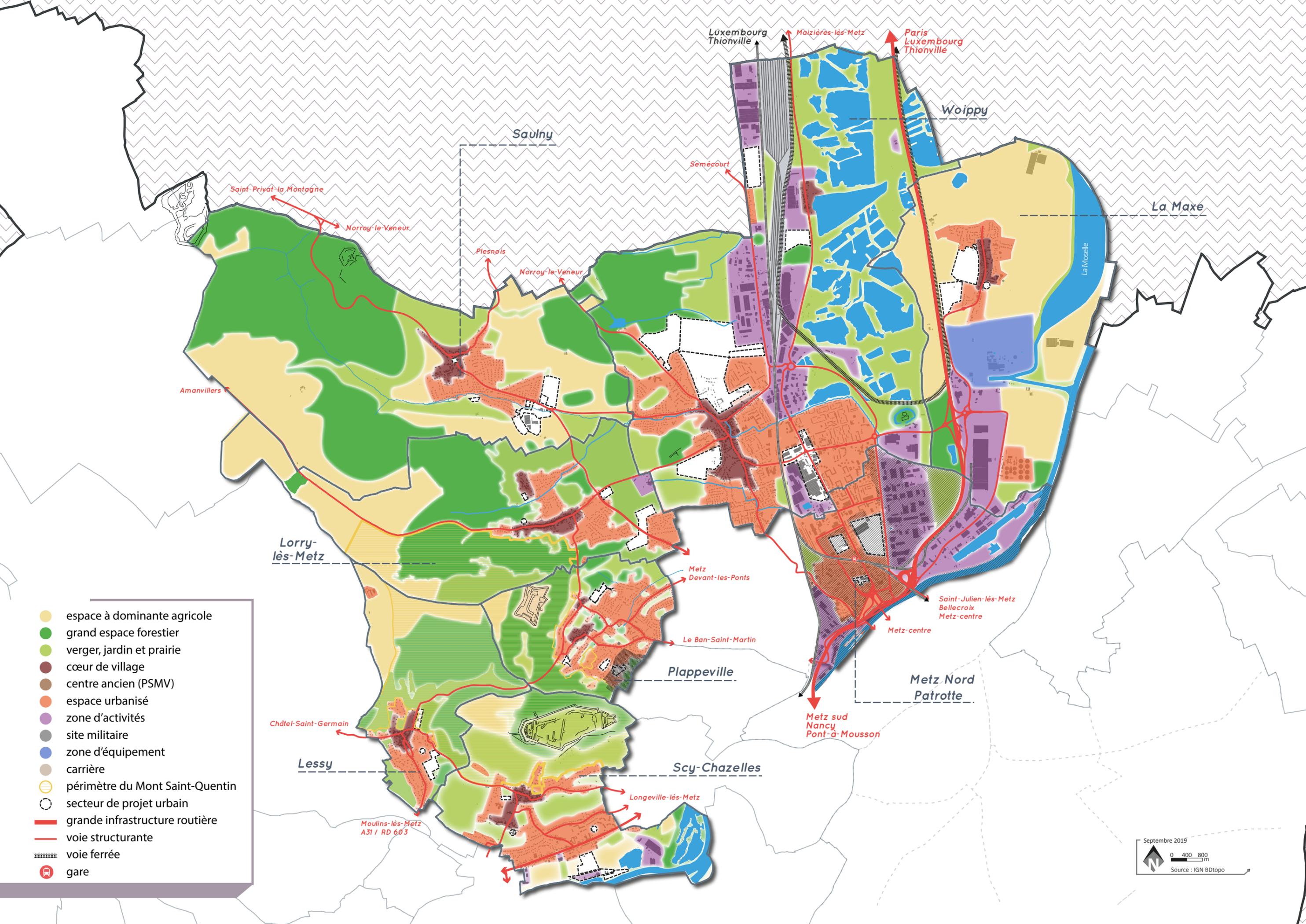
- > Révision générale du PLU depuis le 14 novembre 2013
- > Création d'un dispositif sécurité (120 caméras de surveillance, commissariat)
- > ZAC des Chiloux (131 logements)
- > ZAC des Côteaux 1 (environ 600 logements)
- > ZAC des Côteaux 2 (environ 350 logements)
- > Secteur d'extension Bellevue 2 (environ 205 logements)
- > Création d'une voie de liaison entre la route de Rombas et la RD50

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Étangs de Saint-Rémy
- > Église Saint-Etienne (1850)
- > Château de Woippy (Monument historique - XVe siècle)
- > Fort Gambetta (1879 - 1881)
- > Fort Déroulède (1876 - 1879)





- espace à dominante agricole
- grand espace forestier
- verger, jardin et prairie
- cœur de village
- centre ancien (PSMV)
- espace urbanisé
- zone d'activités
- site militaire
- zone d'équipement
- carrière
- périmètre du Mont Saint-Quentin
- secteur de projet urbain
- grande infrastructure routière
- voie structurante
- voie ferrée
- gare





AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE
2019

Directeur de publication
Patricia Gout

Équipe rédaction
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

Traitement statistique
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine
Schloutp

Conception et création
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,
Kevin Rodeghiero


Metz
Métropole


INSPIRE
METZ

www.aguram.org

   @aguram